

www.dampmart.fr



4



Travaux à Dampmart

15



Forum des associations

19



Bords de Marne



SOMMAIRE



5



10



13

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
Dépôt légal : n°97 ARC 013
Directeur de la Publication :
Georges CARRE

Rédaction :
Commission Communication
& Information

Photos : Mairie Dampmart et aria
Illustration : Lexane Gonet

Conception - impression :
AZAPRIM : 01 60 07 79 45
tirage : 1 400 ex

Régie publicitaire :
DPL Diffusion - 01 43 04 74 55



Edito

3

Urbanisme - Environnement

Les travaux d'été 2009	4
Dépôts sauvages	5
Ça chauffe à l'école élémentaire	6

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Un chamboule tout à l'école élémentaire	8
Parlons énergie	9

Vie scolaire

La rentrée scolaire 2009-2010	10
Vaincre la mucoviscidose	10
Le point sur le restaurant scolaire	10
DOSSIER : La mairie et les Dampmartois	
- Les ATSEM	11
Les activités d'été du centre de loisirs	12

Vie Locale

Une histoire d'On à Dampmart	13
Lancement d'un concours de décorations	13
Les bénévoles	13
Feu d'artifice	14
Jazz Manouche suite	14
Calendrier des prochaines manifestations	14

Le coin des associations

Le forum des associations	15
L'hameçon de Dampmart	16
Le Petit Dampmartois	17
Le volley	17
Cours de peinture	17
Flash Dance	18
Song-Long	18
Le basket-ball	18

Marne et Gondoire

Réalisation d'une étude de diagnostic	19
Créez votre activité	19

Informations et communications

Etat civil	20
Enlèvement ordures	20
Aménagement de l'offre « bus du dimanche »	21
Vigilance sur la taxe « ordures ménagères »	21
Vente de sapins par « la Grange au bois »	21
Un peu d'histoire	22
Prévention grippe A H1N1	23



La rentrée est déjà un lointain souvenir et chacun a repris son rythme. La municipalité est restée très active pendant l'été, puisque, si vous êtes passés rue Gambetta, vous avez pu constater la construction d'un parking à côté de la cantine, et d'un trottoir. De plus, nous avons entrepris le réaménagement du virage dangereux ruelle Colas.

Nous avons mis en place l'accueil périscolaire sur deux sites, à l'école Blanchet pour les élèves de l'élémentaire et pour ceux de la maternelle au le centre de loisirs. Ceci permet de disposer de plus grandes capacités d'accueil, de pouvoir accueillir les enfants directement sur le site de scolarisation en supprimant le risque de transfert piéton d'un site à l'autre, comme par le passé. Enfin, nous avons, le soir, étendu la plage horaire à 19 heures qui permet aux parents d'être plus détendus pour récupérer leurs enfants. Ainsi, toutes les demandes d'inscription des familles ont trouvé une réponse positive.

Au-delà de ces réalisations estivales, le projet scolaire avance. Le site où sera implanté le nouvel établissement est figé rue Blanchet. Il permettra d'accueillir l'école maternelle, le restaurant scolaire ainsi que le centre de loisirs. L'étape suivante étant de constituer les dossiers de construction et surtout de subvention pour la région, le département, la Caisse d'allocations familiales et la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Les traditionnels vœux du maire seront, dès cette fin d'année, dans un nouveau format. Ils seront ouverts à tous les Dampmartois et Dampmartoises qui souhaiteront s'y rendre. Une démarche auprès de la Mairie sera nécessaire pour y participer.

Nous poursuivons la transformation de Dampmart en souhaitant être plus proches de vous, à votre écoute, pour que vous vous sentiez bien dans votre village.

Je vous laisse à présent le plaisir de lire ce numéro qui, je l'espère, vous intéressera.

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

Cérémonie commémorative du 11 novembre

Comme chaque année, la cérémonie commémorative du 11 novembre se déroulera devant le monument aux morts à 11 heures.

C'est l'occasion de rappeler avec humilité, le sacrifice de nos aînés pour cette période noire. Tant de vies brisées, de douleurs dans les familles, le devoir de mémoire doit se poursuivre et être présent pour se rappeler. La guerre est toujours présente à travers le monde où la France est présente pour œuvrer pour la paix et la démocratie avec son lot de douleur.

Nous avons une pensée pour ces familles qui vivent ces drames.

Georges CARRÉ - Maire de Dampmart



Les travaux d'été 2009

Cette année a été riche en travaux et études

C'est plus de 200 000 euros investis, soit à l'amélioration de notre cadre de vie soit encore à la réfection de nos équipements.

Ainsi, 50 000 euros ont été engagés dans nos groupes scolaires.

De nombreuses classes et espaces communs ont été repeints, de nouveaux stores ont été installés sur le groupe Blanchet, des travaux de régulation de chauffage et de modification d'éclairage ont été menés à bien, grâce au concours des élèves de BTS du lycée d'Aulnay Voillaume et de leurs professeurs. Parmi eux, un de nos conseillers municipaux, Pierre Choffardet. Je profite de l'occasion pour le remercier à nouveau pour ces actions qui permettront à notre commune de faire des économies impor-

tantes sur notre facture énergétique ces prochaines années.

Pour notre gymnase, qui rend bien des services à l'ensemble de notre population et aux associations, le coût total de la réfection de la grande salle s'élève à 75 000 euros, comprenant les éclairages, le plafond et le sol.

10 000 euros ont également été investis pour les terrains de tennis en bord de Marne. Ils ont fait l'objet d'une peinture au printemps, mettant ainsi un terme aux travaux entrepris à l'automne 2008, qui permettent aux nombreux Dampmartois adhérents de l'association de tennis de pratiquer leur loisir dans de meilleures conditions.

La municipalité a investi 85 000 euros dans nos voiries et leurs aménagements, la plupart des travaux ayant été réalisés durant l'été. Ainsi, la rue Gambetta a vu sa partie haute aménagée en trottoir et parking avec un dispositif permettant de réduire la vitesse des véhicules. La ruelle Colas et la rue Colas ont été concernées par le début de travaux de mise à l'alignement. La rue du Château, devant le cimetière, a fait l'objet d'une réfection provisoire, qui permettra d'attendre les travaux d'assainissement prévus à un horizon de dix ans. Enfin, diverses reprises de voiries ont été effectuées, sans oublier le clos Richard et ses allées transverses refaites à neuf, et ceci gracieusement, par l'entreprise, suite à nos négociations.

Enfin, l'aménagement de la place des Ormes, qui a obtenu un accueil particulièrement positif de nos concitoyens, motive notre groupe à travailler à d'autres réalisations.

Toutes ces actions ont été menées à bien grâce à la mobilisation de la commission Travaux que j'ai l'honneur d'animer et de l'ensemble de vos élus. Sans oublier le personnel communal, technique et administratif, qui par son travail et son assistance montre chaque jour son dévouement pour notre commune. Ce résultat est aussi le fruit de la continuité des réflexions menées depuis des années.

Actuellement, d'autres études sont en cours, comme celle du chauffage du gymnase, de la mairie et bientôt l'éclairage public, sous l'expertise de notre collègue Pierre Choffardet.

L'agrandissement du cimetière, devenant impératif, fera l'objet d'une enquête publique dès le début de l'année prochaine. Ce dossier est suivi par Marie-France Gros et Jean-Michel Dupont-Legendre

Un autre groupe, constitué d'Alain Corblin, Roselyne Leduc, Françoise Darras, Éric Rousselle et moi-même, travaille à l'étude et la mise en œuvre



Pose des rouleaux de protection dans la grande salle du gymnase



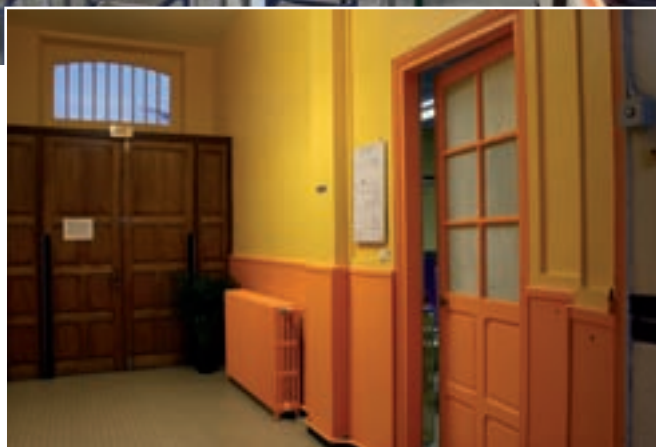
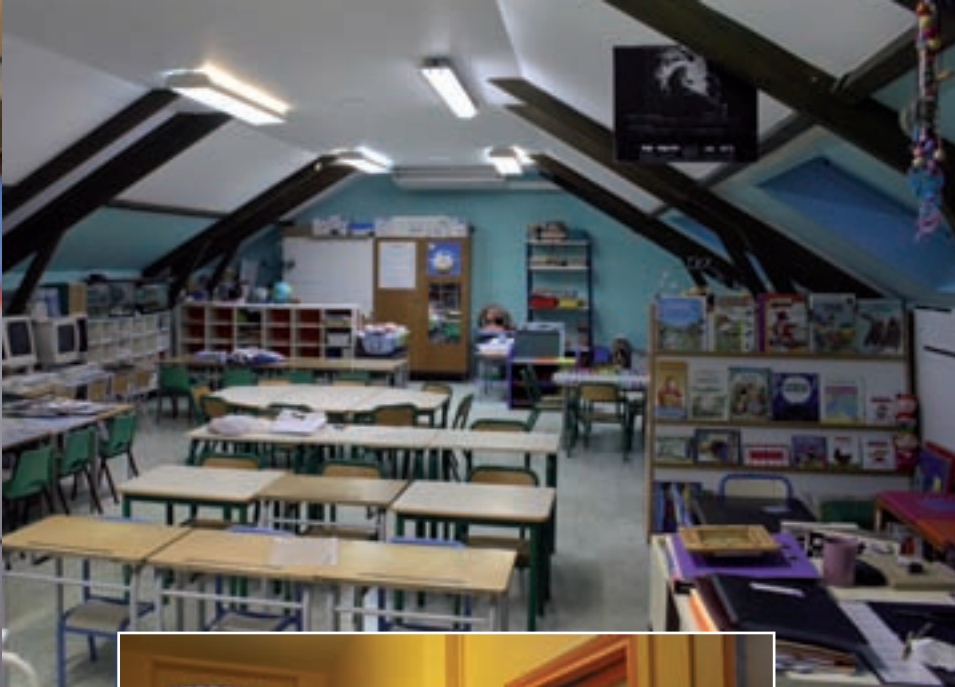
Dépôts sauvages

Le 31 août 2009, la commune a procédé à l'enlèvement de gravats, tuiles, etc. provenant de dépôts sauvages, notamment au pont SNCF dit « pont Blanc ». Cette opération a nécessité 4 camions pour un coût de 1 620 euros.

Le 18 septembre, nous avons constaté de nouveaux dépôts, chemin des Tartreux et au pont Blanc (coût minimal pour retrouver notre bel environnement : 1 000 euros). La facture pour l'année 2009 sera donc entre 3 600 euros et 5 000 euros !

Nous rappelons que les contrevenants s'exposent à de fortes amendes, et à des poursuites judiciaires.

Soyons vigilants.



Travaux de peinture à l'école maternelle

de l'enfouissement des réseaux, suite aux travaux d'assainissement très importants prévus sur notre commune. Là encore, les négociations commencées dès notre entrée à Marne et Gondoire, lors du mandat précédent, ont permis d'accorder à notre village une enveloppe de 6,4 millions d'euros de travaux HT sur une période de dix ans.

Enfin, un groupe très actif, composé de Patricia Norris, Roselyne Leduc, Alain Corblin, Vincent Vidal-Naquet et moi-même, étudie et fixe les règles sur l'élaboration des futurs logements sociaux. Ces discussions et négociations avec le bailleur social FSM (Foyers de Seine-et-Marne) permettront à notre commune, grâce à l'indispensable concours de Marne et Gondoire, de réaliser 70 logements adaptés à nos besoins. 5 opérations distinctes réparties sur les années à venir et pour un montant total estimé de 11 millions d'euros supportés par FSM et les nombreuses subventions publiques. Ces logements nous permettront de répondre à l'exigence de la loi et ainsi de combler, en grande

partie, notre déficit. Ceci sans un euro d'investissement déboursé par notre commune. Vive l'intercommunalité !!! Chaque opération fera l'objet d'une présentation aux voisins directs de l'opération afin de répondre à leurs questions et dissiper tout doute quant à l'architecture et à l'orientation des bâtiments notamment. Ces mêmes opérations seront par la suite évoquées en réunion de riverains, sous la direction de David Gentien.

Une modification sommaire du POS en cours de réalisation est devenue nécessaire afin de mener à bien ces opérations. Cela permettra de lancer officiellement le PLU devenu indispensable à notre commune.

Il reste encore beaucoup de travail, beaucoup de réflexions et d'études à mener sur l'année à venir. Je suis certain de l'engagement sans faille de notre commission et du conseil pour réussir dans cette entreprise.

*Laurent DELPECH ,
pour la commission travaux*

*Jean-Michel DUPONT-LEGENDRE
pour la commission environnement*



Ça chauffe à l'école élémentaire !

Le 8 octobre 2009, le nouveau système de gestion du chauffage de l'école Émile Blanchet a été inauguré. C'était là l'occasion de réunir et de remercier les différents acteurs qui travaillent sur ce projet depuis près de dix mois.

Reprenons un peu l'historique de ce projet

Dans un premier temps, un stage a été conclu avec la section de BTS électrotechnique du lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois. C'est ainsi que, en janvier 2009, un élève de ce BTS, Ly Huas, est venu faire un bilan du système de gestion du chauffage. Mais il y a eu d'autres visites, Michel Gallois, de la société Siemens, Serge Retif, de la société SEC, la société Leroy, ainsi que les enseignants associés au stage. Notons que les différentes personnes sont intervenues gracieusement, car agissant dans le cadre pédagogique de la section de BTS.



Chaudière à condensation



M. Serreau professeur responsable du projet remet les dossiers techniques à M. le Maire

Fin janvier, nous disposions d'un état complet de notre installation de chauffage. Comme déjà écrit dans le N° 94 de l'Écho de Dampmart, le système de chauffage de l'école était obsolète.

Les principaux problèmes étaient les suivants :

- Trois régulateurs différents pour quatre circuits de chauffage, et un autre pour la gestion des chaudières. Trois marques différentes.
- Le circuit primaire de chauffage est géré indépendamment des zones de chauffage, seule la température extérieure les réunit.
- Le circuit hydraulique primaire est à revoir, ainsi que l'hydraulique du circuit de chauffage des classes du bas, où la pompe est insuffisante. Le système de permutation de pompes est également à revoir complètement.
- Le chauffage est géré à partir de deux locaux qui ne communiquent pas entre eux.
- Aucune sonde d'ambiance, le chauffage est uniquement géré en fonction de la température extérieure.

Nous avons donc rédigé le cahier des charges du nouveau système de gestion de chauffage de l'école élémentaire. Il devra être capable de gérer deux zones supplémentaires, en prévision de

l'extension de l'école élémentaire. De plus, nous avons demandé à bénéficier d'une gestion technique centralisée (GTC) de ce chauffage. Il sera donc possible de gérer le chauffage de l'école directement à partir de la mairie via internet.

Le projet qui entre dans le cadre de leur formation à été confié à un groupe d'élèves du BTS électrotechnique Voillaume. La convention est signée fin janvier 2009 avec un budget alloué de 8 000 euros. "Pour nous travailler avec la Ville de Dampmart sur un vrai projet, nous a permis d'apprendre sur du matériel de grande qualité que nous n'avons pas au lycée et de comprendre les contraintes d'un projet industriel"

La commission travaux



Le système de gestion du chauffage

Le projet commence début février 2009

Début mars, lors de la première revue de projet, les différentes solutions techniques ont été présentées à M. Delpéch, qui a fait le choix de la solution Siemens Synco 700. Mi-avril, le système de gestion du chauffage, encore sur le papier, est présenté et validé par M. Delpéch. Fin juin, le système est prêt, il est installé. Auparavant, les services techniques avaient placé les différentes sondes d'ambiance nécessaires.

Ce système gère les quatre zones de chauffage avec des sondes d'ambiance. Il pilote également les chaudières. Il est possible d'agir sur ce chauffage via Internet ; en cas de défaut, des mails sont envoyés aux services techniques et à la société qui en assure la maintenance.

Ce système de chauffage est très évolué, il serait trop long et ennuyeux d'en énumérer toutes les caractéristiques, mais nous en retiendrons une : **l'anticipation à la mise en route**. Sur ces régulateurs, on ne règle pas les heures de début de chauffage comme à l'accoutumée, mais l'heure du début d'occupation des locaux. Le régulateur se charge lui-même, en fonction des locaux, des conditions extérieures, de l'historique du chauffage, de déterminer l'heure de mise en marche du chauffage. *Par exemple, pour une occupation commençant à 8 h 30, il décidera par - 5 °C de mettre en marche le chauffage à 4 heures du matin. Mais, par 10 °C, il ne le mettra en marche qu'à 7 h 30.*

Nous espérons réduire très sensiblement la consommation de gaz de l'école élémentaire, et faire, en année pleine, plus de 5 000 euros d'économies sur la facture de chauffage.

Parlons sous. Le projet a coûté 8 000 euros, et même près de 10 000 euros si l'on compte les travaux qui seront réalisés en janvier 2010. Un système équivalent nous aurait coûté entre 25 000 et 30 000 euros. Ce projet nous a fait gagner plus de 15 000 euros. Je dis bien gagner et non pas économiser, car nous n'aurions jamais financé un système de chauffage à 25 000 euros. Le budget prévu par la précédente mandature pour la rénovation de ce chauffage était de 10 000 euros.

Enfin, à travers ce projet, nous participons à la formation des étudiants, nous réduisons nos émissions de CO₂, nous réduisons notre facture d'énergie et nous rénovons nos installations. **Pourquoi ne pas faire de même pour nos autres installations (gymnase, mairie, école maternelle, etc.) ?**

La commission travaux



Système de gestion
du chauffage



Elèves du lycée Voillaume
d'Aulnay-sous-Bois

Un chamboule-tout à l'école élémentaire !

Le changement de direction se télescopant avec de nombreux travaux, la période estivale fut propice à un grand remue-ménage : réorganisation des locaux, travaux de peinture, d'éclairage, pose de stores, etc. Prenons les choses dans l'ordre.

Fin juin, ce sont deux stagiaires de BTS électrotechnique du lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois, recrutés par les services techniques, qui sont venus pour rénover l'ensemble de l'éclairage de l'école élémentaire. Toutes les classes ont vu leur éclairage remplacé par des tubes de meilleure qualité, économes (-30 % de consommation) et de durée de vie allongée (15 000 heures contre 6 000 heures pour les anciens). Il y a eu aussi le remplacement des lampes à incandescence par des lampes basse consommation. Les connaissances des

stagiaires dans ce domaine nous ont permis de commander le matériel le plus adapté. En particulier dans les couloirs, où les lampes basse consommation sont à allumage immédiat et supportent 500 000 cycles d'allumage, contre 10 000 cycles et un allumage progressif pour les lampes basse consommation standard. Ensuite, ce sont les locaux qui ont été réorganisés. Prenant acte du maintien de la fermeture de la 7^e classe, la salle située au fond du préau a été coupée en deux. Une partie est utilisée pour un accueil périscolaire, l'autre partie sert de salle des maîtres. Le bureau de la direction descend d'un étage et passe dans le hall d'entrée. Le RASED, lui, passe au premier étage, où l'infirmerie est également installée.

Profitant de cette réorganisation, c'est un grand ménage qui a été fait, avec plus de six voyages à la déchetterie effectués durant la première quinzaine de juillet par les services techniques. Des enseignants sont également venus pendant toute cette période pour aider à la réorganisation de l'école. Puis ce fut le tour du plombier, qui a changé de nombreuses têtes de radiateur, et réalisé quelques petits travaux. Orange a effectué des travaux pour fiabiliser l'accès Internet. La nouvelle gestion du chauffage a été installée. EDF est venu réparer la ligne électrique d'alimentation de l'école et a remplacé le disjoncteur de l'école, car nous avons baissé la puissance souscrite.

Ensuite, les peintres ont refait les deux classes du bas, coté services techniques, ainsi que le couloir et les

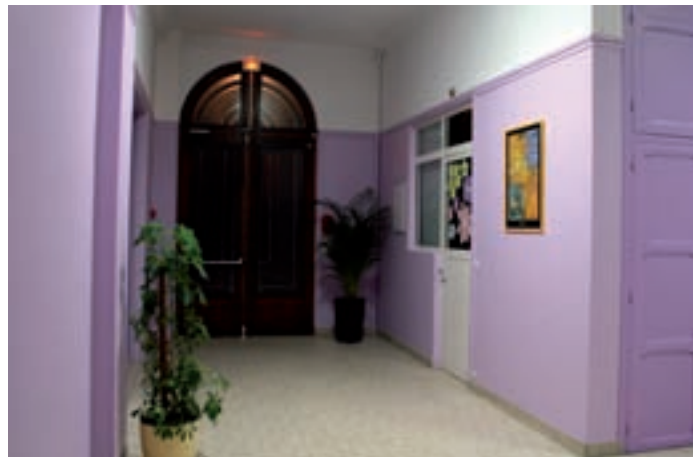
sanitaires. Un mur complet a également été isolé du froid. L'année prochaine, ce sont les deux classes au-dessus qui subiront le même traitement. Ce bâtiment aura alors été bien rénové. À la demande des enseignants, le hall d'entrée a été remis à neuf, ceci afin d'accueillir les enfants, les parents, les enseignants dans une meilleure ambiance. Enfin, début septembre, les stores des quatre classes du bâtiment du bas ont été changés ainsi que le mobilier complet d'une classe.

Voilà qui clôture les travaux de l'école pour cette première année. Au total, ce sont près de 50 000 euros qui auront été dépensés par la commune sur l'école Émile-Blanchet.

L'année prochaine sont prévus : les stores des classes du haut, les peintures des deux classes restantes du bâtiment du bas (ainsi que les couloirs et les sanitaires). Il faudra aussi terminer la rénovation de l'éclairage, avec le préau et la salle d'accueil périscolaire - salle des maîtres.

C'est dans une école bien plus agréable que s'est effectuée la rentrée 2009, pour le plus grand bien des enfants et des enseignants. Pour la commune, c'est une économie de 6 000 euros par an que nous espérons sur le fonctionnement de l'école. Dans cette période de crise économique, nous pouvons être fiers de donner du travail à des petites entreprises qui en ont bien besoin. Bien sûr, c'est peu de chose à l'échelle de la France, mais c'est beaucoup à l'échelle de notre commune.

La commission travaux





Parlons énergie

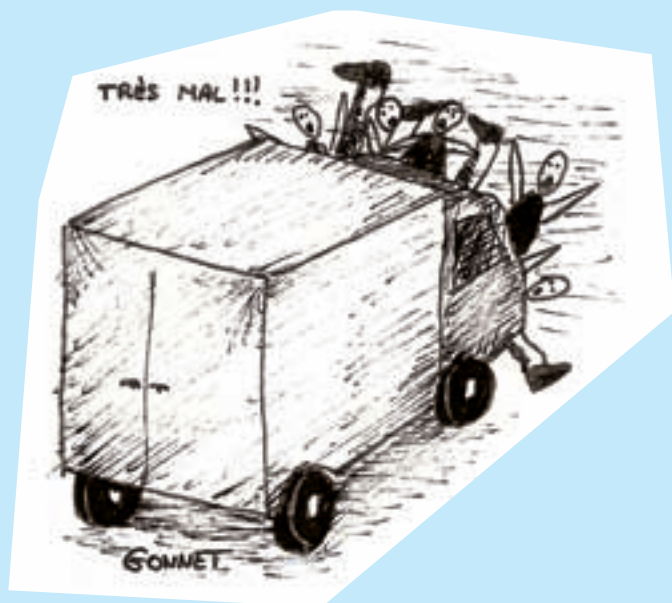
De nos jours, les problèmes énergétiques sont omniprésents et ils vont le devenir encore plus, car l'épuisement progressif de nos ressources en énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) va rendre nécessaire la recherche de solutions alternatives et renouvelables (solaire, éolien, biomasse).

Mais l'énergie, c'est quoi ?

Il existe plein d'unités pour en parler : calorie, joule, kilowattheure (kWh), tep, Mtep, etc. comment s'y retrouver ?

Le joule est l'unité d'énergie dans le système international d'unités.

1 joule, c'est la douleur qui serait provoquée par une plaquette de 100 g qui tomberait sur notre pied de 1 m. C'est aussi l'énergie contenue dans 25 millièmes de litre (0,000 000 25 l) d'essence. C'est-à-dire pas grand-chose, et c'est pourquoi cette unité est très peu utilisée...



On utilise donc le kilowattheure, ce qui correspond à 3,6 millions de joules, soit nettement plus...

1 kilowattheure, c'est un camion de 15 t à 80 km/h qui s'écraserait sur mon pied, c'est 10 cl d'essence, 7 l de gaz ou 200 g de bois. Tout en représentant bien plus d'énergie que le joule, cela reste bien peu ; avec une voiture, je ne fais que 2 kilomètres avec mon kilowattheure.

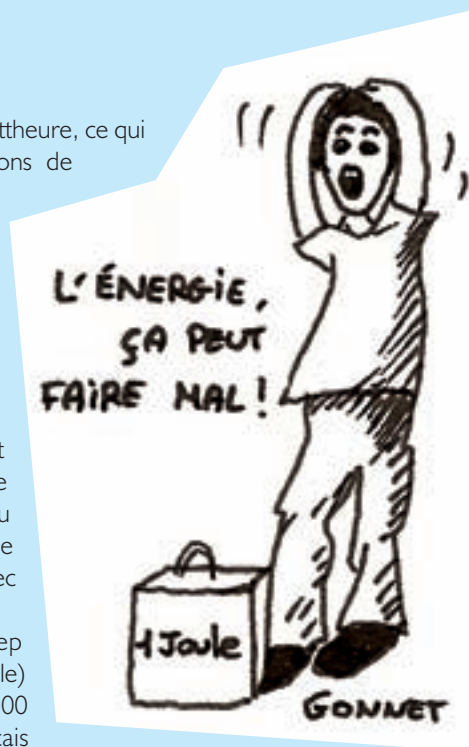
On utilise donc la tep (tonne équivalent pétrole) soit à peu près 10 000 kWh. Chaque Français consomme, en moyenne, un peu plus de 4 tep par an.

Cela correspond au travail que fournirait une centaine de travailleurs manuels par habitant et par an !

Au niveau de la France, notre consommation est de 275 millions de tonnes équivalent pétrole (275 Mtep), soit 2,5 % de la production d'énergie mondiale, pour une population d'un peu moins de 1%.

Voilà peut-être de quoi s'y retrouver dans ces histoires d'énergie. Gardons cependant à l'esprit que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas. Soyons « énerg-éthique » !

Pierre CHOFFARDET



> Ecole Élémentaire

À l'école élémentaire, la rentrée de l'année scolaire 2009 2010 s'est faite avec un effectif stable (-1 enfant par rapport à l'année précédente).

Les 180 enfants sont répartis comme suit :

CP Mme DUCHE ----- 25 enfants
 CP - CE1 Mmes FELIX et BARBIER - 20 enfants - 13 CP et 7 CE1
 CE1 Mme HUMBERT ----- 27 enfants
 CE2 Mme LEVASSEUR et M. GALLY 27 enfants
 CE2 - CM1 M. FRANVILLE----- 23 enfants - 11 CE2 et 12 CM1
 CM1 - CM2 Mlle PEUGNEUR
 et Mme DURIN ----- 27 enfants
 CM2 Mlle BENE ----- 31 enfants



> Ecole Maternelle

À l'école maternelle, une classe a été fermée en raison d'un effectif total insuffisant (-14 enfants). La rentrée s'est faite, comme l'année dernière, avec des horaires décalés selon le niveau d'âge des enfants ; cela a été très apprécié des parents qui ont ainsi pu faire la rentrée des grands en élémentaire, et ensuite tranquillement celle des petits en maternelle.

La répartition des 114 enfants est la suivante :

Classe de Noëlle GALOPIN -----17 petits et 13 moyens
 Classe de Mlle MIGNOT
 et Anne GEFFROY -----17 petits et 13 moyens
 Classe de Florence DECORNE -----28 grands
 Classe de Claire GALLET -----14 moyens et 12 grands



L'aide personnalisée est maintenue dans les établissements selon les mêmes modalités de fonctionnement. Afin de répondre aux besoins exprimés par les parents, la capacité

d'accueil en périscolaire a été accrue par l'implantation sur l'école élémentaire d'une garderie. Bonne année scolaire pour tous !

La commission scolaire

Vaincre la mucoviscidose

Le vendredi 25 septembre, comme les années précédentes, les élèves de l'école élémentaire ont participé aux Virades de l'espoir. Ils ont couru autour du terrain de football de Dampmart, qui a été balisé pour l'occasion.

Toutes les classes ont participé, des classes de CP qui ont fait deux tours de stade, jusqu'aux CM2 qui en ont fait huit ! Des parents sont venus encourager les enfants, et d'autres ont même couru avec eux et les institutrices. Les enfants ont réalisé cette course en deux groupes : d'abord les CP et les CE1 puis les CE2, CM1 et CM2, s'arrêtant progressivement quand leur nombre de tours était atteint. Cette nouvelle organisation a permis aux enfants de se surpasser.

Après cet effort, une collation a été proposée à base de barres chocolatées, pommes et bouteilles d'eau.

Merci à l'équipe enseignante de perpétuer cette journée de solidarité, merci à la municipalité et plus particulièrement aux services techniques pour la préparation du parcours, merci à la ferme de Dampmart d'avoir fourni les pommes, et merci aux Dampmartois pour leurs dons.

Les fonds récoltés seront versés à l'Association pour vaincre la mucoviscidose.

Site internet : www.virades.org



Association des parents d'élèves

Point sur le restaurant scolaire

Les inscriptions pour l'année de 2008-2009 au restaurant scolaire étaient de 222 demi-pensionnaires répartis comme suit : 133 en élémentaire et 89 en maternelle.

Pour l'année 2009-2010, au 23 septembre, il y a 214 inscriptions réparties comme suit : 134 en élémentaire et 80 en maternelle. Il y a en moyenne 180 repas journaliers servis, tous les enfants ne fréquentant pas tous les jours la cantine !

Le restaurant scolaire livre aussi des repas à domicile, essentiellement pour nos aînés les moins mobiles. Cette livraison est assurée par un agent technique du restaurant.

La rentrée s'est très bien passée, les plus petits se sont adaptés rapidement et, pour les plus grands, ils ont retrouvé leurs repères.

Vous pouvez trouver les menus sur le site de la mairie : www.dampmart.fr

Une très bonne année scolaire à tous, et bon appétit !

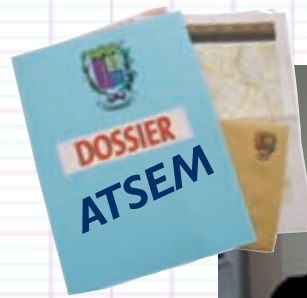
Le restaurant scolaire

La Mairie et les Dampmartois

Le rôle des ATSEM

(Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)

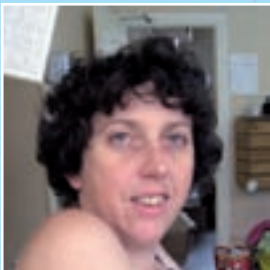
Après vous avoir présenté le service technique de la commune, le personnel administratif, nous dédions ce dossier de l'Écho au personnel communal attaché à l'école maternelle : les ATSEM.



Nos ATSEM



■ Marthe ANDRE :
ATSEM



■ Annick GOUGEON :
adjoite d'animation



■ Sandrine BRITES :
adjoite d'animation

Nos enfants y sont très attachés, au même titre qu'à leur maîtresse. Tout au long de l'année, elles participent au bon déroulement de leur première expérience de sociabilisation et tissent des liens particuliers.

À Dampmart, elles sont au nombre de trois :

Elles sont mises à la disposition de la directrice de l'école maternelle par la commune. Cette dernière organise leur emploi du temps en fonction du besoin des enseignantes.

Durant les périodes scolaires, les ATSEM :

- aident les institutrices - professeurs des écoles dans le déroulement de la journée ;
- accueillent les petits dans les classes le matin ;
- surveillent les enfants à l'entrée et à la sortie de la maternelle ;
- soignent et réconfortent en cas de blessure ;
- surveillent les enfants qui déjeunent à la cantine entre 11 h 30 et 13 h 30 ;
- préparent les ateliers proposés par les enseignantes : collage, découpage, travaux manuels...

- aident à la préparation des parcours de gymnastique ;
- surveillent le dortoir durant la sieste des petites sections ;
- aident à l'habillage des enfants ;
- nettoient et rangent les classes après chaque atelier ;
- entretiennent le linge de l'école (dortoir...);
- accompagnent les enfants aux toilettes.

Depuis la rentrée de septembre, elles aident à l'accueil périscolaire suite au changement d'organisation. Durant les congés scolaires, elles profitent de l'absence des enfants pour effectuer des travaux de rangement et de nettoyage du mobilier et du matériel de l'école.

Compte tenu du niveau d'apprentissage exigé dès la maternelle par les nouveaux programmes de l'Éducation nationale, les ATSEM ont aujourd'hui un rôle à part entière.

Et si vous demandez leur avis à nos petits écoliers, vous comprendrez vite à quel point elles sont chères à leur cœur.

La commission communication



Des vacances bien remplies pour les enfants du centre de loisirs

Juillet 2009

Durant les vacances de juillet, 40 enfants de 3-5 ans et 40 enfants de 6-11 ans ont profité de l'accueil de loisirs de Dampmart. Le thème des activités : les monuments de Paris.

Différentes sorties ont été proposées, au plus grand plaisir des enfants, heureux de découvrir tant de choses

■ La tour Eiffel

Visite de l'exposition à l'hôtel de ville de Paris : le Magicien de fer nous révèle ses secrets à l'occasion du 120^e anniversaire de l'une de ses créations les plus célèbres. Pique-nique et promenade autour de la tour Eiffel et du Trocadéro, découverte des ponts de Paris et activités sur la Seine.

■ La France miniature

Découverte des monuments de Paris et de toute la France.

■ Le Parc floral de Vincennes

Découverte de la flore et détente au parc de jeux, pique-nique dans un cadre calme et reposant.

Diverses activités ont permis aux enfants d'illustrer le thème des monuments de Paris et de participer à un projet collectif :

- réalisation de fresques des monuments de Paris ;
- construction d'une maquette d'un pont de Paris (pont d'Iéna), de l'arc de Triomphe, de la tour Eiffel et du Stade de France ;
- jeux sportifs, jeux d'eau, promenades dans le village et dans les Vallières ont également agrémenté un agréable séjour, encadré d'animateurs et d'animatrices disponibles et à l'écoute des besoins et des envies des enfants.

L'équipe du centre de loisirs



Arc de Triomphe



Pont d'Iéna

Une rentrée avec de nombreux changements pour mieux répondre à vos attentes

Rentrée 2009-2010

Suite à la mise en place de la garderie matin et soir sur l'école Blanchet, il n'y a plus de liste d'attente pour les enfants inscrits en périscolaire selon les dates prévues en mairie.

Le centre, ce sont aussi de grandes activités toute l'année

Pour l'année 2009-2010, découverte autour du thème le Moyen Âge : chansons, danses, représentations théâtrales, sorties autour de Provins à la découverte de différentes activités.

Des actions humanitaires, des ateliers autour de l'écologie viendront s'ajouter au thème de cette année.

Une collecte, du lundi 16 novembre au vendredi 20 novembre 2009, sera ouverte sur l'accueil de loisirs, 7 rue Gambetta ; vous pourrez y déposer des aliments non périssables, qui seront remis aux Restaurants du cœur.

Les Petits Robins des Bois de l'accueil de loisirs de Dampmart vous attendent nombreux, pour aider les personnes qui connaissent des difficultés.



Tour Eiffel

Les bénévoles

Dampmart décoré pour les fêtes, c'est agréable non ?!

Un petit groupe d'une dizaine de personnes, n'appartenant à aucune association, essaie depuis plusieurs années d'égayer notre village en répondant présents aux différentes fêtes.

Scie, marteau, perceuse, pinceaux ne leur font pas peur !

De leur bricolage naissent des décors de rues à Noël, un char au carnaval, les décorations sur les bords de Marne pour la Fête de l'eau, sans oublier celles qui égaient le repas des anciens.

Cette équipe de bénévoles enthousiastes informe tous les Dampmartois qu'elle est preneuse de grands panneaux de bois, de restes de peinture acrylique, etc. Pour tout don, contactez le secrétariat de la Mairie.

Merci tout particulièrement à Mme Aubert pour ses dons de matériel.



Lancement d'un concours de décorations

Cette année, la Mairie de Dampmart organise un grand concours sur les décorations extérieures de Noël.

Modalités d'inscription :

- au secrétariat de la Mairie ;
- par mail à la Mairie : mairie@dampmart.fr en indiquant vos nom et adresse ;
- par téléphone, au **01 64 30 13 45**.

La commission Vie locale se déplacera au domicile des participants à partir du 20 décembre 2009. Le jury délibérera la première quinzaine de janvier. Les trois premiers seront récompensés.

À vos décorations !

La commission vie locale

Une « Histoire d'On » à Dampmart

Le beau temps a permis aux acteurs de la troupe Atout Théâtre de nous présenter une pièce en plein air près de l'église.

Le thème de leur représentation était : la généalogie de la Seine-et-Marne. Nous avons ainsi traversé les siècles en écoutant des histoires sur les noms ponctués d'anecdotes, de détails touchants ou humoristiques. Ces histoires croustillantes, dans un « vieux français » qui nous est inconnu, ont été tirées

d'anciens registres municipaux ou ecclésiastiques.

Ce moment a été beaucoup trop court, pour la petite vingtaine de personnes présentes. Retenez le nom de la troupe et surveillez leur prochaine prestation. Merci à eux pour ce moment très agréable.

La commission vie locale



Quelques dates à retenir

18 décembre 2009

Repas des Anciens

19 décembre 2009

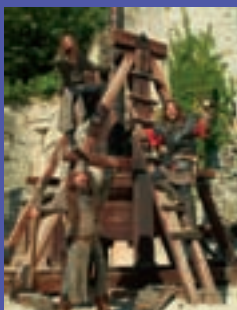
Vœux du Maire et de la Municipalité

20 décembre 2009

Spectacle des enfants

27 mars 2010

Carnaval avec pour thème : "Moyen âge"



20 Juin 2010

Fête du village



27 Juin 2010

Fête de la Marne



Jazz à Dampmart, suite... et suite !



Dans la parution de l'été du « *Courrier de Dampmart n° 1* », nous vous avons promis une suite au concert de jazz manouche de mai dernier.

L'organisation se met en place !

L'association Jazz à Dampmart est en cours de création.

L'objectif est de programmer tous les ans un grand concert de jazz manouche dans

notre village. Cela nécessite une logistique importante et la création d'une association regroupant toutes les bonnes volontés.

Si vous aimez notre village, si l'aventure vous tente, venez nous rejoindre !

Contactez-nous :

jazz_dampmart@orange.fr

Patrick MEUNIER



Feu d'artifice

Depuis de nombreuses années, Dampmart participe financièrement au feu d'artifice organisé en collaboration avec Lagny-sur-Marne, Thorigny-sur-Marne et Pomponne.

Cette année encore, vous avez eu l'occasion d'admirer un superbe spectacle pyrotechnique.

La commission vie locale



Le Forum des Associations



Les associations de Dampmart se sont données rendez-vous le samedi 5 septembre à la salle polyvalente Roby de 14 heures à 18 heures pour le traditionnel forum de rentrée. Les utilisateurs ont profité de cette occasion pour renouveler leur satisfaction à propos des travaux réalisés dans cette salle.

Tout l'après-midi, les Dampmartois sont venus si nombreux que nous avons perdu de vue le stand Tennis au moins deux fois, masqué par les personnes présentes. Le Multi-Club également, avec ses nombreux adhérents, a été envahi mais la longueur du stand a permis aux visiteurs de le repérer facilement.

Tout le monde déambulait pour découvrir les activités proposées et s'y inscrire en cas d'intérêt. Le vice-président de Flash'Danses a animé l'après-midi sans interruption. Certaines associations affichent complet, d'autres ont encore des places disponibles, ce qui peut être lié aux changements d'horaires de certaines activités et aussi aux choix plus stratégiques des participants. La multiplicité des activités par enfant baisse cette année, car le bonheur et le bien-être à pratiquer un sport ou une activité culturelle a un coût qui est de plus en plus lourd au niveau du budget familial. Au cours de l'après midi, Mme Chantal Brunel, députée de la circonscription, nous a rendu visite et a encouragé les bénévoles qui s'investissent dans les associations de Dampmart.

Un annuaire répertoriant toutes les activités sportives et culturelles de la commune a été distribué dans votre boîte aux lettres. Des exemplaires sont à votre disposition en mairie.

A l'issue de la journée, un verre de l'amitié a été partagé avec les participants. Georges CARRE, a profité de l'occasion pour remercier chaleureusement les associations et les bénévoles qui les font vivre. "Vos actions permettent de proposer des

activités très diverses à la population, pour les petits comme les grands, et contribuent au renforcement du lien social au sein de la commune. La Municipalité vous apporte, dans la mesure de ses moyens, grâce notamment aux locaux prêtés et rénovés, grâce à l'aide ponctuelle de son personnel tout son soutien et tient à vous témoigner sa reconnaissance" a déclaré M. le Maire.

Donc, rendez-vous l'année prochaine.

La commission vie locale



L'hameçon de Dampmart

Rencontre amicale enfants

Le 12 septembre 2009, le temps était ensoleillé. Sur les cinquante enfants inscrits, quarante-six participaient à cette rencontre annuelle, accompagnés de leurs parents et encadrés par les bénévoles de l'association. Cette année, vingt-trois de nos pêcheurs en herbe ont attrapé du poisson, les autres n'ont pas démerité pour autant.

Les trois premiers vainqueurs d'une coupe sont les suivants :

1 ^{er} Alexandre GOUBE	7 poissons	70 pts	200 g	270 pts
2 ^e Tom ALLEZ	2 poissons	20 pts	150 g	170 pts
3 ^e Hippolyte DUC	9 poissons	90 pts	50 g	140 pts

Tous les enfants ont eu un pain au chocolat et une boisson. Ils sont repartis avec une médaille et le matériel de pêche offerts par notre association.

Concours amical de pêche adulte

Un peu frisquet le matin du 13 septembre 2009, le temps a été assez beau toute la journée ; du soleil, des nuages, un peu de vent et une température agréable. Dix-neuf adultes ont participé à la rencontre amicale. Pour la huitième année consécutive, la participation de 10 euros pour chaque pêcheur, soit la somme de 190 euros, est entièrement reversée à l'Association pour la recherche contre la mucoviscidose.

Cette année encore, nous avons établi deux secteurs :

1^{er} Secteur : de 1 à 9. Les trois premiers sont :

1 ^{er} Franck PARIS	15 poissons	150 pts	2 350 g	2 500 pts
2 ^e Thierry ANGUERAND	37 poissons	370 pts	1 300 g	1 670 pts
3 ^e Jean-Luc LENOIR	18 poissons	180 pts	800 g	980 pts



2^e Secteur : de 11 à 20. Les trois premiers sont :

1 ^{er} Gérard CRESCINI	8 poissons	80 pts	2 585 g	2 665 pts
2 ^e Éric LESIEUX	17 poissons	170 pts	1 435 g	1 605 pts
3 ^e Patrice BOUDINET	57 poissons	570 pts	735 g	1 305 pts

Deux cent quarante-six poissons ont été attrapés, soit à un poids total de 12 kg 515 g.

Ces six gagnants ont reçu une coupe, Thierry Anguerand a reçu celle de l'assiduité. Les deux femmes participant au concours ont reçu une plante.

Après le pot de l'amitié, dix-sept personnes ont déjeuné au bord de la Marne. Comme l'année dernière, les kayakistes ont fait une halte pour le déjeuner et sont repartis vers leur point de destination.

Remerciements à Mme Betty Machard, conseillère municipale de Pomponne chargée de la vie associative, qui nous a honorés de sa présence lors de la rencontre enfants. A M. et Mme Dupont-Legendre, M. Pottier, qui, comme tous les ans, sont venus encourager les participants. Merci également à M. Carré, maire de Dampmart, ainsi qu'aux services techniques, aux membres du bureau, aux bénévoles, aux parents et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces journées. Nous remercions également les sportifs de la Société nautique pour l'attention qu'ils apportent aux pêcheurs et à leur matériel durant leur entraînement.

Un merci tout particulier aux généreux donateurs de lots qui ont fait le plaisir de chaque participant, car, du premier au dernier, tous ont reçu quelque chose. Le Caveau des vins, à Lagny ; l'Auberge de la marine, à Pomponne ; William Saurin ; le Relais fleuri, à Lagny ; M. Provost, à Versailles ; la boulangerie Noël, à Dampmart ; Pince à linge, à Lagny ; Pizza Marty, à Dampmart ; Au Faisant doré, charcuterie, à Lagny ; SK Morlet, charcuterie, à Thorigny ; brasserie Le Leffe et plusieurs autres commerçants de Reims.

Nous avons passé deux très bonnes journées et avons donné, à tous, rendez-vous pour l'année prochaine.

L'hameçon de Dampmart Lagny et ses environs

Les personnes qui ont « emprunté » une barque dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 2009, ont oublié les rames.

« L'ancien propriétaire » les tient à leur disposition.

Demandez son adresse à la mairie.

Le Petit Dampmartois

Le 23 juin 2009, une petite visite a été faite aux résidents de la maison de retraite « La Détente ». Les petits bouts-de-chou, les bras chargés de cadeaux (une carte avec empreintes



des mains et ballotins de biscuits), ont fait leur distribution avec une joie immense. Des accolades, des baisers, des câlins et de grands moments d'échanges avec les bébés dans les bras des mamies ont fait de cet après-midi un moment magique. Une agréable

rencontre que nous renouvelerons avec un grand plaisir dans le courant du mois de janvier 2010, pour les vœux de bonne année.

Nous remercions tous les résidents pour leur sourire, ainsi que le personnel de la maison de retraite qui nous a accueillis chaleureusement.



Le forum des associations nous a permis d'exposer toutes les créations élaborées lors de l'année 2008-2009.



Nous avons mis à disposition un petit reportage photo sur papier afin de permettre aux Dampmartois de prendre connaissance des différentes activités auxquelles l'association a participé. Un après-midi où les échanges et les encouragements furent enrichissants.

Nous vous donnons rendez-vous fin octobre pour le défilé d'Halloween et mi-décembre pour le traditionnel spectacle de Noël. À bientôt.

Toute l'équipe du Petit Dampmartois

Volley



C'est reparti pour une année de Volley-Ball Loisir
Tous les lundis au gymnase Roby, à partir de 20h



Cours de peinture à Dampmart

À partir du 16 septembre 2009, Bernard Jouan, artiste peintre, propose :
un atelier peinture toutes techniques (huile, aquarelle, pastel, acrylique et dessin pur).

Les cours auront lieu à la salle de vote du gymnase et se dérouleront chaque semaine le mercredi de 14 heures à 17 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Le chevalet de table sera fourni. À la première séance, vous pouvez venir pour discuter et faire votre choix. Les prix des cours sont de 85 euros par trimestre pour trois heures et 65 euros par trimestre pour deux heures. Le matériel n'est pas fourni, une liste vous sera donnée.

Pour tous renseignements
tél. : **06 85 66 37 57**
ou email :
bernard.jouan200@orange.fr

Jeunesse Sportive Dampmaroise Basket-ball

La saison 2009-2010 est déjà engagée. Nous espérons qu'elle sera du même cru que la saison passée dont voici un petit rappel :



Championnat 2008-2009 Classement des équipes :

- Poussins : 4^{ème}
 - Benjamins : 1^{er} (champions Division 2, vainqueurs match Nord/Sud)
 - Minimes : 2^{ème} Division 2
 - Cadets : 2^{ème} Division 1
 - Séniors Masculins : 5^{ème} (Excellence Départementale)
- et
- Cadettes : 1^{ère} Championne de Seine & Marne

Un grand bravo à : Chloé, Agathe, Audrey, Myriam, Marine, Sacha, Tiphanie, Mélanie, Laeticia et Emilie, sans oublier les coachs Julien et Romain.

Si vous ou vos enfants souhaitez pratiquer le basket-ball, il n'est pas trop tard, N'hésitez pas à nous contacter.

Les bénévoles sont aussi les bienvenus quant à l'organisation et la tenue des matches.

Retrouvez toute l'actualité de notre club sur notre tout nouveau site internet

www.dampmartbasket.com

Song Long Dampmart



Vous invite à pratiquer du **VIET VO DAO**
(Arts Martiaux Vietnamiens)

Mardi : Adultes de 19h à 20h30

Samedi : Enfants à partir de 6 ans de 17h30 à 18h30
Adultes de 18h45 à 20h15

Renseignements : 01 60 07 35 99 - 06 61 96 79 13



Flash'Dances

Depuis plus de 4 ans, l'association Flash'Dances de Marne et Gondoire est présente dans la commune de Dampmart.

Les cours de danses de salon et rock'n'roll sont dispensés tous les mardis soir de 20 h 30 à 22 h 30 dans la salle parquet du gymnase Roby. La bonne humeur et la détente restent les maîtres mots de ces soirées.

Le but de Flash'Dances est d'apprendre à danser et de faire partager l'envie de bouger dans la convivialité, sans prétention de compétition.

Les cours, stages, entraînements et sorties sont pour les danseurs de tout âge un bon moyen d'expression et de détente.



Une soirée dansante est proposée tous les deuxièmes samedis soir de chaque mois au gymnase.

Pour tout renseignement concernant l'association :

contactez Christian Blanchard au **06 14 81 67 15**

ou sur

flashdances@orange.fr

Vous pouvez, également, visiter le site : www.flashdances.eu

Réalisation d'une étude de diagnostic

Sur les berges de Marne des communes de Thorigny-sur-Marne et de Dampmart

Au regard du succès des aménagements des bords de Marne sur la commune de Pomponne, dont les travaux viennent de s'achever, la communauté d'agglomération se propose d'engager une réflexion sur la continuité de la valorisation de ses berges de Marne, sur les communes de Thorigny-sur-Marne et de Dampmart.

Sur un linéaire global d'un peu plus de 4 kilomètres, partant du pont Maunoury jusqu'à l'aqueduc de la Dhuis, différentes séquences paysagères sont observées : milieu urbain bordé d'habitations, chemin de halage, espace naturel, espaces aménagés, ... avec des berges présentant ponctuellement d'importantes anses d'érosion.

L'objectif du projet d'aménagement est de :

- re-naturer et stabiliser les berges du chemin rural ;
- mettre en place une circulation piétonne et vélo tout-terrain sur l'ensemble du tracé afin de permettre la jonction avec les liaisons douces des communes voisines se trouvant en bord de Marne, ainsi qu'avec la boucle de la Dhuis, plus au nord.

C'est dans ce contexte que la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire va engager une étude de diagnostic de ces berges, en vue de mieux connaître le site et d'y proposer des aménagements.

Laurent DELPECH, vice président CAMG pour la commune de Dampmart



Créez votre activité en vous appuyant sur les conseils d'un professionnel.

Bénéficiez du service gratuit destiné aux futurs ou jeunes chefs d'entreprises de Marne et Gondoire.

Contact : Patricia BEAUGEARD, chargée du développement économique

Tél. : 01.60.35.43.59

dev.eco@marneetgondaire.fr

www.marneetgondaire.fr

Trouvez un local ou un terrain pour votre activité.

Découvrez les opportunités qui s'offrent sur les zones d'activités économiques de Marne et Gondoire.

Contact : Patricia BEAUGEARD, chargée du développement économique

Tél. : 01.60.35.43.59

dev.eco@marneetgondaire.fr

www.marneetgondaire.fr



Etat-Civil

NAISSANCES 2009

BARRÉ Aidan, Antonio, Alan	28 avril 2009
PETIOT--MINART Maxime, David	23 avril 2009
LALLEMENT Fanny, Victorine, Louise	06 mai 2009
CORREIA Léa, Eva	27 mai 2009
FINO Anaïs	05 juin 2009
TOUSSAINT Maëlis, Olivia, Katia	22 juin 2009
FASQUELLE Éthan, Yanis	23 juin 2009
DE KOGINE Anaïs, Mélanie, Josée	13 juillet 2009
BOZZOLO Elisa, Mireille, Arlette	09 août 2009
MAILLARD Chloé	09 août 2009
BRIAND Mathéo	25 août 2009

MARIAGES 2009

DESRANGES Franck et ANGOT Pascale	09 mai 2009
HERNANDEZ Florian et DUPONT Oliviane	04 juillet 2009
LOGER Frédéric et CORSO Sylvie	18 juillet 2009
TALENG Patrick et ANDELY ITOKO Arlette	25 juillet 2009
LOURY Jean et TROVISQUEIRA FERNANDES Maria	26 septembre 2009

DÉCÈS 2009

APPERT Simonne épouse MINART	79 ans
MORIO Daniel, Joseph	55 ans
LABBÉE Robert, Charles	78 ans
KOEHL Jean, Louis	76 ans
GOULOT Christian	51 ans
CLODONG Marie, Elise veuve GESLAIN	83 ans
VOUADEC Andréa, Joséphine, Emilie veuve HOUARNO	86 ans
BONAVENTURE Liliane, Jacqueline épouse ETIENNE	71 ans

Rappels IMPORTANTS

Enlèvement des ordures ménagères

Lundi et jeudi matins.

Tri sélectif poubelles jaune et verte

Vendredi matin.

Enlèvement des extra-ménagères

lundi 7 décembre 2009, lundi 1er février, lundi 5 avril 2010.

Rappel important : les ordures ménagères, extra-ménagères ainsi que le tri sélectif doivent être déposés sur le trottoir devant son domicile, **uniquement la veille au soir.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne auditive **ne peuvent être effectués que :**

- de 7 heures à 20 heures, les jours ouvrés ;
- les samedis, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 h 30 ;
- les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.



N° URGENCES

MAIRIE	01 64 30 13 45
SOUS-PRÉFECTURE	
DE TORCY	01 60 95 59 77
POLICE-SECOURS	17
COMMISSARIAT	01 64 12 68 68
GENDARMERIE	01 64 30 00 91
POMPIERS	18
SAMU (15)	01 64 10 67 50
SAMU SOCIAL	115
HÔPITAL DE LAGNY	01 64 30 70 70
SOS MÉDECINS	0 825 33 36 15
SOS DENTISTE	08 92 23 11 28
SOS ANTIPOISON	01 40 05 48 48
SOS-SERRURIER	0 800 00 00 08
EDF-GDF	0 810 333 177
SFDE	0 811 900 400



Mairie de Dampmart

7 rue de Château

Tél. : 01 64 30 13 45 - Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : permanence état civil de 9 h - 12h 30

Centre de loisirs – Cantine un numéro unique 01 60 31 13 83

Vigilance sur la taxe « ordures ménagères »

Les élus de Dampmart sont attentifs à l'évolution de la Taxe d'Enlèvement et de Traitement des ordures ménagères

décidée par le SIETREM (Syndicat Intercommunal regroupant 30 communes), qui connaît ces dernières années une hausse continue. Si cette progression est en partie liée aux nouvelles réglementations, la part à payer par les habitants de Dampmart pour une prestation de service qui n'a pas variés paraît bien élevée. Ainsi, vos deux élus représentant la commune (Roselyne Leduc et Eric Rousselle) ont questionné le Syndicat Intercommunal

s'apercevant des fortes disparités d'une commune à l'autre. Il leur a été précisé que la question de la mutualisation des services et du rapprochement des taux de la taxe restait posée. L'essentiel des disparités serait lié aux bases foncières très variables d'une commune à l'autre. Nous poursuivons nos démarches et vous tiendrons informés de ce dossier dans lequel la municipalité est fortement impliquée.

La commission communication



Aménagement de l'offre « bus du dimanche »



A compter du 1^{er} janvier 2010

La faible fréquentation (4 à 5 personnes en moyenne) et le coût supporté par la commune pour ce service nous amènent à supprimer le bus dit « du dimanche » à compter du 1^{er} janvier 2010. Une étude est en cours pour permettre à nos

anciens et aux personnes non motorisées d'accéder aux commerces voisins.

Un questionnaire est joint à l'écho pour organiser un nouveau transport. Merci de le compléter et de le retourner en Mairie.

*Françoise DARRAS,
déléguée aux affaires sociales*

Vente de sapins à l'ESAT « La Grange au Bois »

Participez à l'insertion des handicapés

Comme tous les ans à l'approche des fêtes de fin d'année, l'atelier horticulture du C.A.T « La Grange au Bois » organise une vente de sapins de Noël (Nordmann et Epicéas).

Vous trouverez également sur place : bûches, branchages variés et plantes fleuries pour réaliser vos décors de fête. Vente au public à partir du 4 décembre du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h.

Ouvertures exceptionnelles les samedis 5 et 12 décembre 2009 (mêmes horaires).

Plus d'infos au 01 60 94 23 11
ESAT « La Grange au Bois »

24 bis, Avenue Raymond Poincaré
(direction Provins) 77400 Lagny sur Marne - Tél : 01 60 94 23 00.



Un peu d'histoire... le nom des rues de notre commune



Il y a de cela quelque temps (pas si anciens d'ailleurs, puisque certains changements datent de 1883), nos rues portaient des noms différents.

Les rues d'Alger et du Port-Germain étaient « ruelle Bouillant », la rue Antoinette-Labour était « rue Bataille » et celle de Carnetin se nommait « rue du Péron » ou « rue Saint-Nicolas ».

Si l'école maternelle avait existé à cette époque, elle se serait située « ruelle de la Glaisière » et l'école élémentaire serait passée en 1883 du « traversin du Clos-David » à la « rue du Grand-Sentier » pour finir en rue Émile-Blanchet en 1955.

La rue La Fayette qui relie les deux écoles s'appelait « le traversin des Viviers » et la rue de Thorigny était nommée « ruelle des Ruisseaux ». Que d'eau, que d'eau... dans tous ces noms.

Notre très longue rue du Château était coupée en trois morceaux avec la « rue du Grand Port », le « chemin des Sablons » et celui « des Sauvois ».

Quant aux rues « du Moûtier » et du « Trou-Savetier », elles débutaient en bas de la rue de l'Abreuvoir, non loin de la Marne, pour terminer place des Ormes dans le « quartier de la Montagne ».

Notre rue de Lagny se nommait joliment rue « Chef de Ville » et « chemin de Dampmart à Lagny ».

Si M. Hippolyte Godard-Desmarest n'avait pas existé, la « rue des Breteaux » serait peut-être toujours d'actualité.

Au fait, mais qui est donc ce monsieur ? Qu'a-t-il fait pour mériter un nom de rue dans notre village ?

Ce sera pour un prochain numéro...

Michelle DUPONT-LEGENBRE



Prévention grippe A H1N1

Depuis le 23 juillet dernier, conformément à l'organisation prévue par les autorités sanitaires, les médecins traitants prennent en charge les cas suspects de grippe A (patients présentant une fièvre supérieure à 38 degrés Celsius, toux, courbatures), et le 15, numéro du SAMU, est réservé aux urgences médicales et aux cas graves et enfants de moins de un an. La prescription de médicaments antiviraux n'est plus systématique.

En attendant de nouvelles recommandations et informations, sans pour autant céder la place à la psychose, la prudence doit rester de mise. La municipalité met ainsi en place, et conformément à la réglementation, un plan de continuité des activités. Les mesures élémentaires d'hygiène (éviter tout contact avec une personne malade, se laver régulièrement les mains au savon et/ou avec une solution hydroalcoolique) restent, quant à elles, toujours d'actualité.

Plus d'infos :

www.pandemie-grippale.gouv.fr/

La municipalité **OFFRE**
aux nouveaux
entrepreneurs
de Dampmart leur
première parution
publicitaire

CALOREO **PLOMBIER**
CHAUFFAGISTE

Installation et Entretien

TVA 5.5 %
Crédit d'impôt
Prêt Vert à 3.5%
Financement

06 34 29 13 95

02 38 50 42 42 - 43 rue de la Chapelle - 77400 DAMPMART - email : administrateur@caloreo.fr - tel : 01 64 30 02 86

Energie
multimédia-chauffage

Catherine Maltais
Membre du Collège des entrepreneurs du Québec depuis 1997

26, rue de la République
77 400 Dampmart
☎ 01 60 07 07 20
catherine.maltais@free.fr

AIDE A DOMICILE

Jennifer Theriot

A VOTRE SERVICE:

Ménage, courses, repassage, accompagnement
de personnes âgées, aide administrative,
promenade et garde d'animaux

☎ 09 62 21 00 98
☎ 09 20 94 32 95

CRT DEPANNAGE

REPARATIONS toutes marques
TV/Vidéo / Vente pièces détaché

Thierry Le ligné
technicien

44 hameau du parc
77400 Dampmart
06.03.64.56.05
01.64.30.97.43

crtdepannage@yahoo.fr
www.crt-depannage.com

Doro design
art Thème & décoration

06 40 63 43 87
doro@borisdesign.com

azaprim
Imprimer, s'Impliquer

Zac du Gué Langlois - 77600
Bussy Saint Martin
01 60 07 57 75 - azaprim.fr

IMPRIMERIE VERT

Century 21
Orquera Immobilier

Qui s'y connaît aussi bien ?
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

CENTURY 21 Orquera Immobilier
19, avenue Franklin Roosevelt
77200 MITRY MORY
01 60 21 64 64
ag1047@century21france.fr

CENTURY 21 Orquera Immobilier
46, rue Jean Jaurès
77410 CLAYE SOULLY
01 60 26 52 12
ag198@century21france.fr

CENTURY 21 Orquera Immobilier
56, rue Ruzé
77270 VILLEPARISIS
01 60 21 52 21
ag2532@century21france.fr

CENTURY 21 Orquera Immobilier
6, place du Général Leclerc
77400 THORIGNY SUR MARNE
01 64 12 20 21
ag647@century21france.fr

CENTURY 21 Orquera Immobilier
13, rue Gambetta
77400 LAGNY-SUR-MARNE
01 64 30 50 40
orquera.lagny@century21.fr

02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

Estimation gratuite
Services location et gestion
Service spécialisé Terrain à Bâti
Etudes personnalisées
Financement

www.orquera.com

GARAGE de la MONTAGNE

Achat Vente
Toutes Marques

**MÉCANIQUE - TÔLERIE -
PEINTURE**

01 64 02 17 73

4 rue Antoinette Labour - 77400 DAMPMART

ARMOR CUISINE

Traiteur pour collectivités

2 à 12 rue Lavoisier

93000 BOBIGNY

Tél. : 01 48 10 10 80 - Fax : 01 48 91 97 81

contact@amorcuisine.com

Ets GRANIER G.

COUVERTURE - CHARPENTE

NEUF et RÉNOVATION

Tuiles, zinc, ardoises, vélux...

3, allée des Rousselets - 77400 THORIGNY-sur-MARNE

Tél. 01 64 30 14 34

Consultez notre site :

www.granier-g.com

Etablissement pour Personnes Agées dépendantes

APLUS SANTÉ

La Détente

Accueil
temporaire
et permanent



detente@groupe-aplus.com

7, rue de l'Abreuvoir 77400 DAMPMART
Tél. 01 64 12 76 00 - Fax : 01 64 30 85 66



JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS

AGENCE DE CHELLES - EAE DE LA TUILERIE - 15, RUE HENRI BECQUEREL -
BP 43 - 77502 CHELLES CEDEX

TÉL. 01 64 72 79 00 - FAX 01 64 72 79 10

Siège social - 7, rue Gustave Eiffel - BP 82 -
91351 Grigny Cedex - Tél. 01 69 02 23 46 - Fax 01 69 25 92 09

Une société de **VINCI**

Marie CLERC
Toutes assurances

Auto - Habitation - Epargne
Retraite - Santé



réinventons / notre métier

12, rue St Laurent 77400 LAGNY SUR MARNE
Tél : 01 64 30 05 83 - Fax : 01 60 07 38 35
agence.marieclerc@axa.fr

Stéphane
Morlet

Charcutier - Traiteur

14, rue du Maréchal Foch
77400 - Thorigny-sur-Marne

Tél 01 64 30 03 03

www.morlet-traiteur.com

